

Inscriptions et informations pratiques

Cette journée bénéficie d'un accord UNIFAF pour une prise en charge dérogatoire au bénéfice des professionnels concernés, sous réserve des conditions habituelles requises pour les remboursements des actions de formation de ses adhérents. Cette journée peut également bénéficier d'un accord de prise en charge par les autres OPCA (Agrément formation permanente du CREAHI d'Aquitaine n°72 33 00588 33).

Conditions et informations disponibles sur www.creahi-aquitaine.org

-----BULLETIN D'INSCRIPTION À RETOURNER AVANT LE 13 OCTOBRE 2014-----

CREAHI d'Aquitaine
103 ter, rue Belleville - CS 81 487
33063 Bordeaux Cedex

ou inscriptions en ligne :

www.inscriptions.creahi-aquitaine.org/journee-protection-de-l'enfance

Nom du service ou de l'établissement :

Adresse :

CP : Ville : Tél : Fax :

E-mail : (OBLIGATOIRE).....

Nombre de Participants :

Participants :

	Nom, Prénom	Fonction	Inscription
1	80 Euros
2	80 Euros
3	80 Euros
4	80 Euros
5	80 Euros

Ci-joint un chèque de € à l'ordre du CREAHI d'Aquitaine.

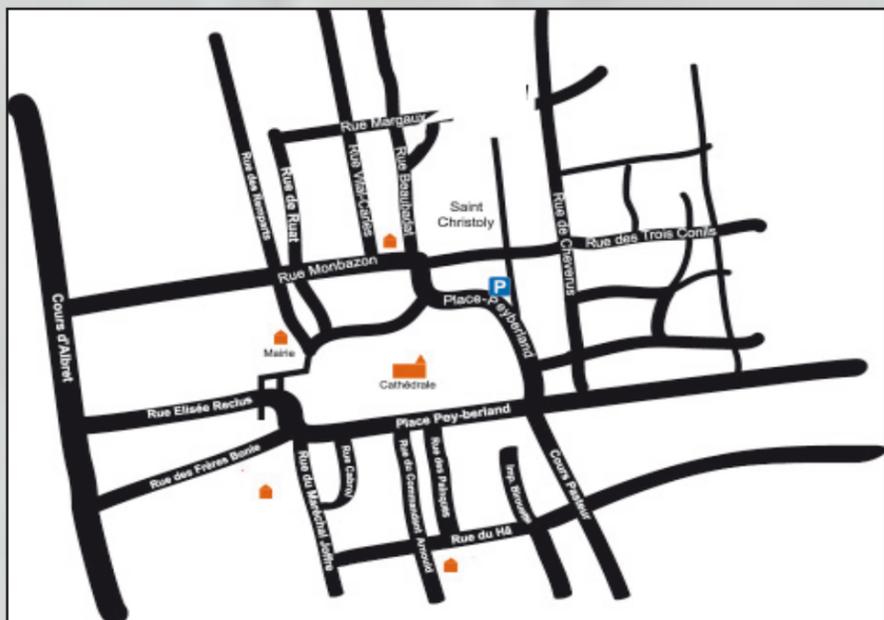
Modalités :

Toute inscription sera confirmée par l'envoi d'une convention de formation à retourner impérativement signée au CREAHI (par mail ou par courrier) et d'un bon de commande.

Conditions d'annulation :

Seule une annulation signifiée par écrit au CREAHI d'Aquitaine avant le 13 octobre 2014 (cachet de la poste) entraînera le remboursement des sommes versées, déduction faite de 20 € par participant (frais de dossier). Après cette date, les demandes d'annulation ne sont plus prises en compte, le montant des inscriptions restera dû.

Plan d'accès à l'Athénée Municipal
Place Saint Christoly - 33000 Bordeaux



Renseignements :

CREAHI d'Aquitaine

Espace Rodesse - 103 ter rue Belleville
33063 Bordeaux Cedex

Tél : 05 57 01 36 50 - Fax : 05 57 01 36 99

E-mail : info@creahi-aquitaine.org

Site internet : www.creahi-aquitaine.org

De nouveaux droits en protection de l'enfance

le droit à une évaluation de qualité des situations familiales

Le droit à un parcours coordonné

Journée régionale protection de l'enfance

Jeudi 13 novembre 2014

Athénée municipal de Bordeaux



TERRITOIRE

RESSAU



La loi du 5 mars 2007 a profondément bouleversé l'organisation et les pratiques en protection de l'enfance.

Le « projet pour l'enfant », coordonné au niveau départemental entre divers acteurs a introduit de nouveaux droits pour les enfants et les jeunes qui bénéficient d'un accompagnement au titre de la protection de l'enfance :

- Le droit de l'enfant ou du jeune à ce que sa situation de danger potentiel soit évaluée avec un outil solide et partagé ce qui garantira une égalité de traitement quels que soient l'enfant et sa famille, le professionnel et le magistrat concernés.
- Le droit à la continuité du parcours sur son territoire de vie, notamment pour les adolescents en difficulté, nécessite une refonte des politiques locales autour de l'accompagnement et de la prise en charge de ces « incasables » qui mettent à mal institutions, professionnels et parents.

PARCOURS

8h30 **Accueil des participants**

9h00 **Ouverture de la journée et lancement des travaux**

Droit à une évaluation de qualité des situations familiales

9h30 **Les enjeux de l'évaluation des situations familiales en protection de l'enfance**

- Anne OUI, Chargée de mission et coordinatrice ONED (sous réserve)

10h30 **Une expérience d'évaluation participative en Europe**

- Paola MILANI, Professeur à l'Université de Padoue (Italie), responsable d'un programme de recherche-action en direction des «familles négligentes»

11h15 **Transmission de l'outil d'évaluation ONED-CREAI RA au Conseil général de Charente**

- Eliane CORBET, Directrice du CREAI Rhône Alpes
- Philippe DURAND, Chef de Service de l'ASE
- Agathe SOUBIE, Conseillère Technique au CREAI d'Aquitaine

12h **Déjeuner libre**

Droit à un parcours coordonné

14H00 **Les incasables et les engagements de la société à leur égard**

- Guillaume BRONSARD, Psychiatre de l'Enfant et de l'Adolescent, Directeur de la Maison des Adolescents et du CMPP départemental du Conseil Général des Bouches du Rhône

14h30 **Action Prioritaire Nationale « Adolescents en difficultés, quel accompagnement sur les territoires ? »**

- Jean-Yves BARREYRE, ANCREAI
- Un directeur d'établissement de chaque territoire ayant participé à l'APN en Aquitaine
- Florence DELORIERE, Secrétaire Générale de Région - UNIFAF Aquitaine (sous réserve)

15h00 **Table ronde : « Quelles sont les solutions apportées par les différents acteurs sur les territoires ? », Grand Témoin - Fabienne QUIRIAU, Directrice Générale de la Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant**

- Dominique LAGRANGE, Directeur de la MDPH des Pyrénées Atlantiques
- Thierry SAMZUN, Inspecteur ASH Ouest de l'Académie de Bordeaux
- Docteur Alice LETESSIER, Psychiatre au CHP et à la Maison des adolescents de Pau
- Docteur Catherine RAUTURIER, Médecin inspecteur de santé publique Pôle médical à l'ARS Aquitaine Délégation territoriale de la Gironde
- Laurent GEBLER, Juge des enfants au Tribunal de Grande Instance de Bordeaux
- Yves VANDENBERGHE, Directeur Territorial de la Protection Judiciaire de la Jeunesse pour l'inter région Aquitaine Nord
- Maryse SOUST-LATOU, Directrice de l'ITEP les Events et membre du CA de l'AIRe
- Claude CAYZAC, Directrice Aide Sociale à l'Enfance de la Gironde

17h **Clôture**

- Fabienne QUIRIAU, Directrice Générale de la CNAPE